

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger

L'AVIS DE CONVOCATION (SRT. 152 C.M.) a été donné à chacun des membres du conseil par la directrice générale, elle-même.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Viger tenue en lieu ordinaire du conseil, le lundi, 18^{ème} jour d'octobre 2010, de 20h à 21h10

Sont présents Monsieur Yvon Caron, maire

Messieurs les Conseillers

Luc-André Leclerc
Roch Lemelin

Mesdames les Conseillères

Josée Plourde
Nathalie Boucher

Après vérification le quorum est constaté sous la présidence de M. le maire Yvon Caron.

2010-10- (-)

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00 après le mot de bienvenue fait par Monsieur le maire Yvon Caron. La directrice générale & secrétaire-trésorière Yvette Beaulieu fait fonction de secrétaire.

2010-10-198 (1-A)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le maire fait lecture des points inscrits à l'ordre du jour. Il est proposé par JOSÉE PLOURDE et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté à l'unanimité


Yvon Caron, maire

2010-10-200 (3)

REPRÉSENTANT RENCONTRE LIBÉRALE

Attendu que le vendredi 29 octobre 2010, un souper rencontre avec les autorités libérales est tenu à Rivière-du-Loup;

Attendu qu'il est jugé nécessaire à ce que notre municipalité soit représentée dans de tel évènement;

En conséquence, il est proposé par LUC-ANDRÉ LECLERC et résolu

à l'unanimité des Conseillers présents d'autoriser M. le maire à s'y rendre; Les frais soient à la charge de la municipalité

Adopté à l'unanimité


Yvon Caron, maire



N° de résolution
ou annotation

EXTRA



N° de résolution

ou annotation

le 8/11/2010

U. Beaulieu